



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

PROJET DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS

Travaux du Groupe « *Experts Maternelle* »

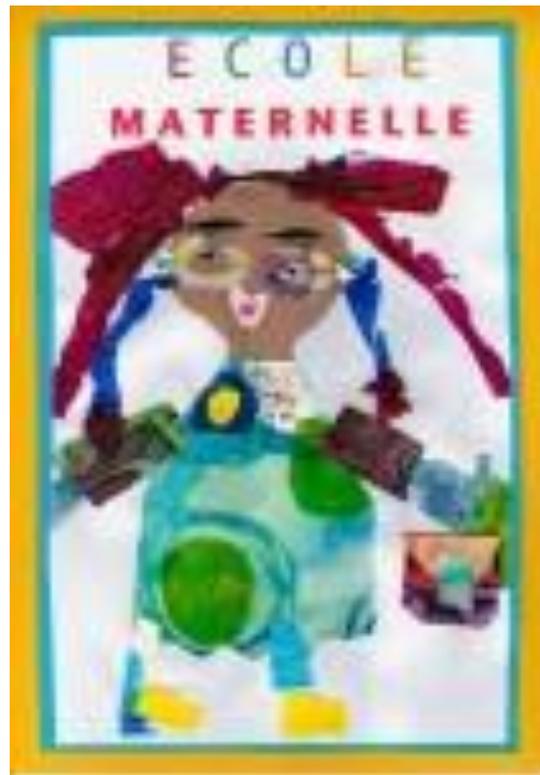
Mission Maternelle de l'Académie de la Guadeloupe.

Année 2012/2013

Sommaire

- Avant-propos	page 4
- Le point de vue des médecins	page 5
- Le point de vue de la psychologue	page 8
- Le point de vue des psychomotriciens	page 12
- Le point de vue d'une directrice d'établissement d'accueil de jeunes enfants (E.A.J.E) de moins de 6 ans (type crèche)	page 15
- Annexes	page 18
○ Circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012 – Accueil en école maternelle – Scolarisation des enfants de moins de trois ans	page 19
○ Documents produits par le groupe d'experts	
▪ Les points de vigilances pédagogiques	page 24
▪ Outil d'observation de l'enfant de moins de trois ans durant la première période d'accueil.	page 26
○ Documents produits par les formateurs et les enseignants lors de la formation.	page 27
▪ Accueil et scolarisation des TPS (enseignants)	page 29
▪ Powerpoint : L'enfant de Deux ans (Mme R. KAAKIL-TALABA, IEN)	page 33
▪ Les activités de routines des 2ans (Mme Annick RATEL)	page 38
○ Bibliographie	page 50
- Remerciements	Page 53

Logo de la Mission Maternelle de la Guadeloupe



Chloé, école maternelle Arlette SALOMON, Saint-Claude

Lauréate du concours d'affiche (2012-2013)

AVANT-PROPOS

La loi sur la refondation de l'école affirme la priorité donnée au primaire. Traduction de cette orientation, la circulaire du 18 Décembre 2012 sur l'accueil et la scolarisation des enfants de moins de trois ans pose les enjeux et les principes d'une prise en charge de ces très jeunes enfants, tout en marquant la volonté d'une prise en compte, par notre institution, des besoins et du développement de ces « grands bébés ». Conçue dans le cadre d'un partenariat incontournable avec les familles, les municipalités, les structures d'accueil et les professionnels de la petite enfance, elle constitue le point d'ancrage d'une vision qualitative qui devra conditionner toute action à entreprendre.

Ce recueil, issu du groupe de réflexion académique de la Guadeloupe, offre le regard croisé de professionnels de la petite enfance. Synthétique, il constitue un ensemble de repères à l'attention des enseignants qui se lancent dans cette mission noble et exigeante.

Bonne lecture

Rachel KAAKIL-TALABA,

Inspectrice de l'Education Nationale

Conseillère « Maternelle » auprès du Recteur

Le point de vue des médecins

Docteur Claude DUBOIS-AIRA, médecin scolaire et **Docteur Anne LALANDE**, médecin de PMI

LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE 2 ANS

La scolarisation des enfants de 2 ans pourquoi pas ? Mais pas de n'importe quelle manière si nous ne voulons pas que les résultats obtenus aillent à l'encontre du but recherché.

L'objectif de cette scolarisation doit rester l'épanouissement de l'enfant en favorisant : la séparation, le développement de son habileté motrice, le développement de son langage, le développement de la confiance en soi et cela dans un environnement affectif sécurisant.

Afin de pouvoir définir quels sont les besoins des enfants de cette classe d'âge, il nous semble intéressant de revenir sur deux notions qui sont essentielles dans son développement :

- La progression non linéaire dans l'évolution de l'enfant (il peut y avoir des périodes de progressions rapides suivies de périodes de stagnations et parfois même, des périodes de régressions).
- Les relations étroites qui existent entre les acquisitions motrices, le développement intellectuel et le développement psychoaffectif.

Dans un premier temps, nous allons brosser un tableau des acquisitions motrices et des besoins physiologiques de l'enfant de 2 ans (le développement psycho affectif sera traité séparément), Dans un deuxième temps, nous ferons des propositions d'aménagements.

Qu'est-ce qu'un enfant de 2 ans ?

A : Acquisitions motrices et cognitives

C'est par l'activité motrice que l'enfant apprend à connaître le monde extérieur et à se l'approprier, c'est en « faisant » qu'il construit sa pensée.

Il a besoin d'expérimenter, de manipuler, de tester avec ses 5 sens.

Le développement psychomoteur est soumis à des contraintes organiques, mais il a cependant besoin des stimulations du milieu extérieur pour se réaliser pleinement.

1) Motricité

Il marche les jambes écartées, il balance les bras, le déroulement de son pas est imparfait.

Il monte et descend l'escalier seul sans alterner les pieds.

En équilibre sur un obstacle, il reste sur place quelques secondes.

Il court, tourne en rond, saute (mais décolle peu du sol), grimpe (mais avec encore beaucoup de crainte), danse.

Il tape dans un ballon.

Il tire et traîne les objets d'une manière désordonnée et saccadée.

Il peut lancer la balle, mais lâche encore très souvent l'objet à lancer.

2) Les praxies

Il retire ses chaussures sans lacets et tous les vêtements qui n'ont pas de fermetures éclair ou de boutons.

Il mange seul et assez proprement.

Il est capable d'une préhension digito-palmaire, d'une grande souplesse du poignet et d'une bonne rotation de l'avant-bras : il laisse des traces avec ou sans scripteur.

Il sait tourner la poignée d'une porte, dévisser un couvercle. Il sait empiler des cubes.

3) Le langage dans la langue maternelle

Il parle constamment (explosion du vocabulaire). Il utilise entre 50 et 200 mots et comprend de mieux en mieux le sens global de ce qu'il entend. Au mot-phrase succède la pré-phrase (vers 18 mois) à savoir 2 ou plusieurs mots rangés selon l'importance affective que donne l'enfant. A la période de la pré-phrase l'enfant entre dans le premier âge « questionneur ». Avec la question « c'est quoi ça ? » il cherche à enrichir son vocabulaire. Entre 2ans ½ et 3 ans, il porte intérêt à la parole des adultes et maîtrise entre 1500 et 2000 mots.

Il fait des phrases explicites et abandonne le jargon du langage global, mais aura toujours un langage enfantin qui disparaîtra spontanément avant 7 ans, s'il n'est pas encouragé par l'entourage.

Le « je », le « moi », le « tu » apparaissent.

Il utilise le verbe.

4) La compréhension générale

Il est capable d'exécuter une consigne simple.

Il nomme 4 à 5 images.

Il peut désigner 4 à 5 parties de son corps.

Il connaît 1 à 2 couleurs et peut placer un objet sur un autre de la même couleur.

Il est capable de placer 2 à 3 éléments simples d'un encastrement ou d'un puzzle.

B : Les besoins physiologiques

Les besoins physiologiques d'un enfant de 2 ans ne sont en rien comparables à ceux d'un enfant de 3 ans. Il existe aussi une grande variabilité individuelle au niveau des rythmes physiologiques.

L'enfant de 2 ans gagne progressivement en autonomie, il a cependant encore besoin de relations privilégiées avec un adulte dans un cadre sécurisé au plan affectif.

1) Le sommeil

Le sommeil s'organise en 4 phases :

- Endormissement avec les signes avant-coureurs (bâillement, plafonnement des yeux, dodelinement de la tête, etc..),
- Sommeil lent (temps de récupération de la fatigue physique et de la sécrétion des hormones de croissance),
- Sommeil rapide ou paradoxal (temps de récupération de la fatigue psychique et de la consolidation de la mémoire),
- Phase de réveil (phase de perception des bruits extérieurs).

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et chez le même enfant d'un jour à l'autre.

En moyenne un enfant de 2 ans a besoin de 13h à 14h de sommeil par jour avec une constante physiologique à savoir la baisse de l'attention après le déjeuner. La sieste a tout son intérêt en début d'après-midi, elle peut varier de 20' à 2h.

De même qu'il faut à n'importe quel moment de la journée savoir reconnaître et respecter le besoin de sommeil de l'enfant et pouvoir lui proposer immédiatement le repos, il ne faut pas forcer l'enfant à aller dormir au risque de créer un rejet du sommeil.

Pour s'endormir, il faut permettre à l'enfant de retrouver ses rites d'endormissement (objet transitionnel, sensations tactiles etc...).

Il faut favoriser le réveil spontané et surtout ne pas écourter la phase de sommeil paradoxal.

2) L'alimentation

L'enfant a besoin d'une alimentation variée et équilibrée.

Les apports se répartiront sur 3 repas par jour et 2 collations.

Là encore, il existe une grande variabilité individuelle (certains sont autonomes pour manger d'autres ne le sont pas du tout, certains ne mangent encore que des repas mixés etc.).

Il faut respecter l'appétit de l'enfant aux repas et aux collations car il est en capacité de déterminer son niveau de faim et de satiété, l'inciter à goûter mais sans pression aux aliments proposés.

Il est important de maintenir un horaire stable pour le déjeuner (11h) et les collations (la collation du matin ne doit pas être prise à moins de 2 h du déjeuner sous peine de lui couper l'appétit).

L'enfant a besoin de s'hydrater régulièrement, il est nécessaire qu'il puisse disposer de gobelets pour pouvoir boire lorsqu'il en ressent le besoin.

3) La propreté

La maîtrise des sphincters n'est pas du domaine de la volonté ni de l'éducation et encore moins d'un conditionnement. Le corps doit avoir la maturité nécessaire pour maîtriser la propreté. Ce n'est qu'entre 2 ans et 3 ans que cette maturité est effective.

Durant cette période, des accidents sont encore possibles. L'enfant de 2 ans est sensible, il ne faut surtout pas l'humilier, il faut accepter qu'il puisse régresser en raison d'évènements qui ont pu le marquer.

Il est important de respecter son intimité (pour cela éviter les passages collectifs aux toilettes).

Il faut l'inciter et lui permettre de se rendre aux toilettes à la demande, afin de développer son autonomie.

Le point de vue de la psychologue

Madame **Myriam ELSO** psychologue scolaire

LES PARTICULARITES DU DEVELOPPEMENT AFFECTIF ET SOCIAL DE L'ENFANT DE DEUX A TROIS ANS

1. Quelques repères théoriques

Quels que soient les modèles théoriques considérés, la période de deux à trois ans est présentée comme une période charnière dans le développement affectif et social de l'enfant. **Freud** explique comment, pendant le stade anal, l'enfant investit peu à peu le contrôle sphinctérien pour accéder à la maîtrise de sa relation avec sa mère. Avec le passage progressif au stade phallique, il évoque ensuite le début de l'angoisse de castration avec l'apparition de la relation triangulaire (père-mère-enfant). Pour **Wallon**, l'enfant de deux ans ne fait pas d'emblée la différence entre lui et l'autre et jusqu'à trois ans, il est occupé à construire son identité en passant par une crise d'opposition puis une prise de conscience de soi. **Malher**, décrit cette construction progressive de l'identité : articulée aux acquisitions successives de l'enfant (objet transitionnel, déplacement autonome, exploration de l'environnement, utilisation du langage, jeu symbolique, différenciation des sexes...) elle s'opère à partir du processus psychique de séparation-individuation.

Deux aspects essentiels semblent à retenir dans le développement affectif de l'enfant entre deux et trois ans :

- d'une part l'enfant émerge progressivement de la relation fusionnelle qui l'unit à sa mère, il se sépare peu à peu et parvient à accepter l'absence, ce qui lui permet de s'éprouver distinct de sa mère.
- d'autre part, il s'individualise et se construit avec ses caractéristiques propres, pour devenir un individu unique.

Mais si grandir est pour l'enfant une occasion de liberté nouvelle, c'est aussi une perte de certains modes relationnels connus. Et grandir peut donc être à la fois source de plaisir et source d'angoisse. D'où l'idée de période charnière : le bon déroulement du processus de séparation-individuation va dépendre de la qualité de l'attachement mis en place car : « Pour bien se détacher, il est indispensable d'avoir été bien attaché ».

Bowlby définit l'attachement comme un besoin primaire qui se développe à partir de comportements innés (pleurs, succion, agrippement...) qui permettent de maintenir la proximité physique et l'accessibilité à la figure d'attachement (le plus souvent la mère). La fonction de l'attachement est de procurer protection, réconfort et consolation quand l'individu perçoit des menaces extérieures ou internes. Les réponses de l'entourage, si elles sont adéquates, vont favoriser un attachement sécurisé. Si les réponses ne sont pas suffisamment adaptées, l'enfant risque de développer un attachement ambivalent, évitant voire désorganisé. D'où l'impact de la qualité de l'attachement dans le développement affectif puisque la première relation à la mère va constituer le prototype et la base de toutes les relations sociales à venir.

Pour résumer, le développement affectif apparaît comme un processus dynamique qui s'appuie sur les interactions de l'enfant avec son environnement. Il reflète son expérience sociale et le contexte

culturel dans lequel il se trouve. Et à ce stade, l'autonomie de l'enfant et sa capacité à investir son énergie sur des objets ou des activités dépendent du capital sécurité et confiance qu'il a acquis dans la relation mère-enfant.

Il apparaît donc essentiel outre la nécessité de connaître et prendre en compte les besoins spécifiques de l'enfant entre deux et trois ans, de conforter son attachement initial pour accompagner son développement.

2. Quelques repères dans le développement des émotions et interactions sociales

Parler du développement affectif et social de l'enfant, c'est décrire sa capacité à manifester ses émotions, et apprendre à les maîtriser. La période entre deux et trois ans est celle de **l'affirmation de soi**. L'enfant découvre sa personne, l'autre et le monde. Son accès à une indépendance grandissante s'exprime par une phase d'opposition. Il construit son estime de lui, s'affirme et devient capable d'empathie.

- L'âge du « non » :

Dès 18 mois l'enfant s'oppose à l'adulte. De la voix, du geste l'enfant dit non, refuse d'obéir, boude, simplement pour s'opposer. Ce non a un véritable sens puisque l'enfant l'utilise délibérément. En devenant progressivement autonome, l'enfant rencontre beaucoup d'interdits de la part de l'adulte. Il va donc l'imiter en lui empruntant le geste puis le mot « non ». Ces interdits sont des frustrations que l'enfant supporte difficilement et qui le conduisent à entrer dans un processus de socialisation marqué par des apprentissages comme la propreté, le respect du cadre, des autres...etc.

- L'âge du « Moi tout seul » :

Vers deux ans et demi s'ajoute la phase du Moi tout seul. L'enfant veut tout faire par lui-même, ce qui engendre facilement colère ou crise de larmes s'il n'y parvient pas. Tout est prétexte à repousser les limites de ses capacités motrices et à devenir autonome. Cette étape correspond à un besoin d'imiter l'autre, essentiellement l'adulte. L'enfant se lance des défis pour reproduire les actions de l'adulte. Il n'y parvient pas toujours et l'agressivité et l'opposition sont fréquentes. C'est l'acquisition plus complète du langage et des compétences motrices qui permettront d'en atténuer les manifestations.

En résumé, l'enfant de deux à trois ans :

- Exerce avec joie son besoin d'autonomie (Il s'oppose et dit non.)
- Exerce aussi ses besoins de dépendance affective (Il ne veut pas perdre l'amour de l'adulte même s'il s'oppose à lui ce qui se traduit par exemple par des résistances à s'endormir, un désarroi devant les interdits ou les frustrations...)
- S'identifie (Il imite l'adulte.)
- Entre en relation avec d'autres personnes que ses proches, après éventuellement une période d'observation mais la mère reste le recours privilégié.

3. Repères pour accompagner le développement affectif et social de l'enfant de deux à trois ans :

Ses comportements	Ses besoins
<p>Il réclame toute l'attention de la personne qui s'occupe de lui. Il fait beaucoup de demandes. Il veut que ses besoins soient immédiatement satisfaits.</p> <p>Il est aimant et sensible. Il sait exprimer une gamme de sentiments. Il est de plus en plus en mesure de comprendre ce que les autres ressentent (adultes et enfants)</p> <p>Il joue en parallèle, à côté d'autres enfants. Il est possessif avec ses jouets et prend les jouets de l'autre. Il n'a pas encore le sens du partage. Il joue à faire semblant.</p> <p>Il essaie d'être indépendant. Il a plaisir à faire de nouvelles choses seul. Il s'oppose, il imite et impose sa façon de faire.</p> <p>Il fait parfois des crises de colère s'il est fâché ou frustré. Mais il apprend des stratégies qui vont lui permettre de faire face à ce qu'il ressent. Il commence à communiquer ce qu'il ressent par le langage. Il est capable de représentation mentale.</p>	<p>Il est encore fondamentalement dépendant de l'adulte. Mais il ne faut pas qu'il y ait trop d'adultes autour de lui. Il a besoin d'établir une relation de confiance avec un adulte qu'il connaît.</p> <p>Il a besoin de proximité affective, d'un ancrage fort à l'adulte dans une relation stable et personnalisée.</p> <p>Il a besoin de lieux à lui, faciles à identifier. Les autres enfants sont des rivaux dans la conquête de l'adulte et les jeux collectifs restent des activités parallèles car il ne peut communiquer qu'avec un seul partenaire à la fois.</p> <p>Il a besoin d'activités individuelles. Les excès de stimulation du groupe peuvent le gêner.</p> <p>Il a besoin de réconfort et de protection Il a besoin de routine. Ce qui se passe doit rester prévisible et être ordonné.</p> <p>Il a besoin qu'on verbalise les situations.</p>

Peu à peu, cet enfant va pouvoir :

- Accepter plus facilement d'être séparé de ses parents.
- Réagir aux sentiments des autres enfants et leur témoigner de l'empathie.
- Moins s'opposer aux limites et à la règle.

4. Préconisations

Il est important d'observer et de tenir compte de là où en est l'enfant quand on l'accueille en collectivité car les variations sont extrêmes d'un enfant à l'autre.

Il faut encourager l'enfant à devenir autonome mais lui éviter de s'éprouver en danger :

- Nécessité d'établir un partenariat de confiance avec le parent pour accompagner l'enfant à partir d'un aménagement progressif et concerté des rituels de séparation.
- Intérêt pour l'enfant d'avoir recours à son objet transitionnel s'il existe et à certaines modalités de fonctionnement éprouvées (endormissement, toilette, alimentation, gestes de maternage...)
- Nécessité d'assurer un accueil personnalisé initié par l'adulte référent qui prend l'initiative du contact : par exemple salutation rituelle de l'enfant à l'accueil,
- Essentiel que les échanges verbaux se fassent d'abord dans la langue maternelle de l'enfant.
- Important qu'il existe des repères personnalisés, faciles d'accès pour l'enfant et institués dans la durée : espace dédié, étiquette reconnaissable,
- Accès le plus large possible à des activités individuelles pour que l'enfant imite à son rythme, sans être exposé à une sur-sollicitation émanant du groupe de pairs.
(Très peu de grand collectif, mais une guidance la plus individualisée possible)...

Le point de vue des psychomotriciens

Equipe de psychomotriciens du CAMSP « RENE HALTEBOURG »

LE DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT ENTRE 2 ET 3 ANS

Les facteurs du développement psychomoteur

Le développement psychomoteur s'effectue selon trois grandes lois de maturation neurologique:

- La loi céphalo-caudale : la maturation et donc le contrôle musculaire évolue de la tête vers les pieds : le bébé tient la tête, puis maîtrise le tronc pour accéder à la station assise, avant de se mettre debout et enfin marcher.
- La loi proximo-distale : l'enfant contrôle en premier lieu les mouvements des segments du corps situés près de l'axe : il maîtrise d'abord les mouvements de l'épaule, puis ceux du coude, avant ceux du poignet.
- Loi de variabilité : le développement se caractérise par une progression non uniforme et non continue (le même schéma de développement existe chez tous les enfants, mais le rythme diffère d'un enfant à l'autre, et dans le temps chez le même enfant)

Le bon déroulement du développement psychomoteur est dépendant d'un équipement organique intègre, de l'évolution de la maturation neurologique (processus de myélinisation des neurones), des stimulations, mais aussi de facteurs affectifs.

Le développement psychomoteur de l'enfant entre 2 et 3 ans

Sur le plan de la motricité globale, d'après les études réalisées sur le développement psychomoteur, la majorité des enfants de 2 ans court, grimpe, tourne, saute à pieds joints, monte et descend les escaliers sans supports, 2 pieds par marches.

A partir de 2 ans et demi, les enfants peuvent marcher sur la pointe des pieds, sauter d'une hauteur (20cm) et sauter en longueur, et commencent à tenir sur un pied puis à sautiller.

En ce qui concerne la motricité fine, ils mangent seuls, savent ouvrir et fermer les portes, se chausser, commencent à s'habiller, à feuilleter les pages d'un livre une à une, à faire une tour de cubes, à enfiler des perles, à encastrier, à faire des gribouillis.

A partir de 2 ans et demi, ils commencent à gribouiller avec une prise digitale fine qui est en cours d'organisation et peuvent reproduire un rond.

Cependant, entre 2 et 3 ans l'enfant est dans une période charnière de son développement, il passe de la période sensori-motrice à la phase préopératoire.

La période sensori-motrice est une période de découverte et d'expérimentation, durant laquelle le bébé perçoit des signaux sensoriels, qui éveillent son intérêt, stimulent son envie de se déplacer, d'attraper, de porter à la bouche... Ses expérimentations alimentent son développement cognitif en lui permettant d'intégrer les notions de taille, forme, couleur, masse, vitesse, temps et espace, d'accéder à la permanence de l'objet et de comprendre la relation de cause à effet.

A partir de 2 ans, les grandes étapes du développement moteur sont sensées être acquises. Par la suite, l'enfant gagne en équilibre, en aisance et en adresse. Les coordinations s'affinent et se complexifient, il découvre l'acte graphomoteur. Parallèlement, son langage se développe, il gagne en autonomie, accède au jeu symbolique et progressivement à la représentation mentale : c'est le début du stade préopérateur.

En se référant à la loi de variabilité (évolution différente d'un enfant à l'autre, rythme d'évolution variable chez chaque enfant dans le temps), on comprend qu'il est nécessaire de respecter le rythme de chacun, de ne pas comparer les enfants, mais au contraire de permettre à tous de réaliser le maximum d'expériences motrices et de manipulations.

Les déplacements au sol (4 pattes, rouler, ramper), favorisent la maturation neurologique en stimulant les coordinations entre les 2 hémicorps tout en sollicitant le sens tactile par le contact au sol, ce qui favorise l'intégration du schéma corporel.

Les diverses expérimentations de l'enfant lui font donc prendre conscience de son corps, de sa personne et de son environnement.

La richesse des parcours moteurs et de toute activité de motricité globale permet à l'enfant de découvrir son corps et d'expérimenter les notions spatio-temporelles (dessus, dessous, vite, doucement...). Les activités de manipulation diverses et riches vont stimuler la motricité fine.

Les enfants doivent passer par toutes ces étapes pour permettre la maturation neurologique nécessaire à la mise en place des apprentissages futurs.

Le développement moteur est à la base du développement de l'intelligence. Cette scolarisation précoce doit donc se baser sur l'expérimentation dans le plaisir de faire, afin de permettre à chacun d'être bien dans son corps et donc dans sa tête.

La formation de l'encadrement apparaît indispensable, afin de sensibiliser les adultes sur les particularités de ces jeunes enfants, ces grands bébés, qui vont découvrir le monde scolaire. Un partenariat avec les professionnels de la petite enfance est envisageable, voire souhaitable.

Conseils pour l'organisation pratique

Développement de l'enfant

Conseils

<p>La loi proximo-distale organise la maturation neurologique de l'axe vers la périphérie : l'enfant maîtrise d'abord les mouvements de l'épaule, puis ceux du coude, avant ceux du poignet.</p>	<p>A cet âge, le mouvement part de l'épaule, il faut lui proposer de grandes surfaces d'expression (plus grandes que du A3), privilégier les plans verticaux. L'utilisation du format A4 est à proscrire. Il faut proposer différents outils : la main, l'éponge, le pinceau, le feutre. La prise correcte du crayon ne doit pas être imposée à cet âge.</p> <p>A 2 ans, l'enfant est encore dans la trace, on ne parle pas de graphisme, il rentre dans les représentations mentales mais ne peut pas encore les reproduire sur une feuille.</p>
<p>Le développement moteur est la base du développement de l'intelligence (PIAGET)</p>	<p>L'enfant a besoin d'expérimentations motrices diversifiées, afin d'intégrer son schéma corporel et d'améliorer ses coordinations dans un espace-temps dont il prend conscience progressivement.</p>

<p>Le développement de la latéralité est un processus neurologique long qui se précise entre 3 et 7 ans</p>	<p>L'enfant entre 2 et 3 ans peut encore changer de mains lors de ses activités. Multiplier les expérimentations des deux cotés contribue au déroulement de ce processus.</p>
<p>Les capacités attentionnelles dépendent aussi de la maturation cérébrale et non de l'apprentissage. De plus, le contrôle de l'impulsivité arrive à maturité vers 4-5 ans. La fatigabilité est encore importante à cet âge.</p>	<p>L'enfant de 2-3 ans présente des capacités attentionnelles limitées, a besoin de bouger, il ne peut rester assis longtemps. Il faut en tenir compte dans l'aménagement de la salle et dans l'organisation du rythme des activités. Des espaces de repos sont aussi indispensables et doivent-être accessibles au besoin.</p>
<p>L'apprentissage de la propreté est une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie et de la construction de l'individu. Il se fait progressivement entre 18 et 36 mois. Il est primordial de respecter le rythme de chacun.</p>	<p>La majorité des enfants ne seront pas totalement propres au moment de cette scolarisation précoce. Des incidents sont à prévoir. Il est nécessaire d'avoir un encadrement en nombre suffisant pour répondre à ce besoin. L'adulte doit accompagner cet apprentissage avec des réponses affectives adaptées (paroles rassurantes, encouragements). Il est important d'en parler, par exemple en lisant des histoires à ce sujet.</p>
<p>Loi de variabilité : chaque enfant évolue à son rythme, et le rythme d'évolution du même enfant varie dans le temps.</p>	<p>Une différence d'acquisitions entre 2 enfants n'est pas synonyme de retard. Les évaluations des compétences sont à proscrire, une grille d'observation de chacun (à lier au développement de l'enfant) est préférable.</p>
<p>La maturation neurologique est primordiale dans le développement de l'enfant. La plasticité cérébrale permet de multiplier les connexions neuronales grâce aux expérimentations réalisées dans le plaisir, dans un cadre sécurisé.</p>	<p>Le jeu est le moteur de l'apprentissage chez le grand bébé et le jeune enfant. Il lui permet de comprendre et d'appivoiser le monde, afin de pouvoir s'y intégrer. Les expériences motrices, les manipulations réalisées dans le plaisir, avec une certaine notion de liberté (possibilité de choix), doivent-être privilégiées dans ces classes.</p>
<p>L'égoïsme persiste chez l'enfant de 2 ans</p>	<p>Il a encore du mal à « vivre ensemble ». il privilégie la relation avec l'adulte. L'encadrement doit-être suffisant en nombre et qualité pour satisfaire ce besoin. (personnel formé). Le rôle de l'adulte est d'aider l'enfant à gérer les tensions liées à la socialisation et à ses frustrations, et de l'accompagner dans sa relation à l'autre.</p>

Le point de vue d'une directrice d'établissement d'accueil de jeunes enfants (E.A.J.E)

Madame Annick RATEL

Directrice de l'Établissement d'accueil de jeunes enfants de Petit- Paris Basse-Terre

L'ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (E.A.J.E) DE MOINS DE 6 ANS (TYPE CRECHE)

Préambule

Les établissements d'accueil de jeunes enfants sont des lieux très réglementés par les différents décrets 2000¹-2007-20110.

Tout est pensé pour tenir compte des besoins de l'enfant :

- L'organisation générale : *accueil, soins de routine, activités d'éveil* ;
- L'aménagement des lieux : *mobilier à portée des enfants, matériel de jeux ; sanitaires* ;
- Le personnel encadrant les enfants (1 professionnel pour 8 enfants qui marchent). L'équipe doit posséder 40% de professionnels Diplômés d'état : infirmière –puéricultrice, d'Éducateur de jeunes enfants, d'auxiliaire de Puériculture et 60% de personnes formés (CAP, BEP....)

Le travail dans la petite enfance est surtout un travail d'accueil et de construction d'un lien.

En effet tout au long des années, l'équipe doit faire un gros travail d'accompagnement à la séparation parents / enfant. Pour cela elle doit toujours chercher à établir une relation sécurisante avec l'enfant et à tisser un lien de confiance avec les parents.

Journée type dans la structure d'accueil de jeunes enfants pour les 2- 3ans

7h00

- Ouverture de la structure et arrivée graduelle des professionnelles toutes les demi-heure jusqu'à 9h00
- Accueil progressif du couple parents enfants / échange personnalisés et remise du cahier de liaison (maison –crèche) / pointage des arrivées

¹ Décret no 2000-762 du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans et modifiant le code de la santé publique

- Enlèvement des chaussures et rangement des sacs personnels dans les casiers personnalisés.
- Jeux libres tranquilles qui nécessitent un minimum de supervision pour permettre l'accueil des enfants et des parents.

08h45

- Rangement en chanson du matériel utilisé pour les jeux libres, avec la collaboration des enfants (*chanson rituelle « On a bien joué, il faut ranger »*)
- Déplacement en petit train pour aller au rassemblement dans une salle attenante à celle de l'accueil
- Rassemblement (chansons, jeux de doigts, appel, discussion avec les enfants..) installation sur son sigle posé au sol.

09h-09h15

- Passage aux toilettes selon les besoins de chaque enfant (il n'y a pas de séance pot ou WC)
- Répartition des enfants en groupe d'appartenance (1 professionnelle pour un groupe de 6 enfants qui lui est attribué).
- Causerie afin de proposer les activités² de la matinée en groupe ou en ateliers, à l'intérieur ou à l'extérieur. (*Chaque référente peut avoir des activités différentes. Cependant elle suit le thème en cours et les activités doivent être variées afin de répondre aux différents développements*). Utilisation par chaque référente d'une marionnette lors de la causerie.

10h30

- Rangement en chanson avec la collaboration des enfants
- Passage aux toilettes selon les besoins/ change si besoin (pour les enfants qui portent la couche !)
- Lavage des mains
- Préparation pour le repas (*serviette de pour chaque enfant, désignation de l'aide du jour avec son sigle*).

11h00

- Repas dans une ambiance calme et conviviale accompagné de l'adulte de référence.

11h30

- Brossage des dents
- Lavage des mains
- Passage aux toilettes selon les besoins / change si besoin
- Préparation de la salle de sieste (*ambiance calme et relaxante*)

² Les enfants ont la possibilité d'aller avec une autre professionnelle s'il ne souhaite pas faire une des activités prévues

12h00

- Sieste (Les enfants qui ne dorment ont la possibilité d'avoir un livre mais ne doivent pas perturber la sieste)
- Surveillance constante selon le ratio légal (*1 adulte pour 8 enfants*)
- Transmission des informations sur le cahier de liaison de chaque enfant

14h45

- Réveil autonome et progressif des enfants (*ne pas réveiller les gros dormeurs*)
- Déshabillage, rhabillage si nécessaire en faisant participer l'enfant
- Passage aux toilettes
- Jeux libres

15h30

- *Départ de la 1^{ère} professionnelle*
- Goûter
- Lavage des mains

16h15

- Activités à l'intérieur ou à l'extérieur en groupe ou en ateliers
- Arrivée graduelle des parents / transmissions personnalisées/ départ progressif des enfants et des professionnelles.

17h30

- Rassemblement en multi âge des 15 – mois 3ans (présence de 2 professionnelles obligatoire jusqu'à la fermeture)
- Activités libres/ histoires/ causerie
- Préparation du chevalet pour le lendemain (*mise en place du papier*)

18h00

- Fermeture de la structure

ANNEXES

Annexe 1



ministère
éducation
nationale



education.gouv.fr

Enseignements primaire et secondaire

Accueil en école maternelle

Scolarisation des enfants de moins de trois ans

NOR : MENE1242368C

circulaire n° 2012-202 du 18-12-2012

MEN - DGESCO A1-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; aux directrices et directeurs académiques des services de l'éducation nationale ; aux inspectrices et inspecteurs chargés des circonscriptions du premier degré ; aux directrices et directeurs d'école ; aux enseignants du premier degré

Le développement de l'accueil en école maternelle des enfants de moins de trois ans est un aspect essentiel de la priorité donnée au primaire dans le cadre de la refondation de l'école ; de nouveaux effectifs y seront consacrés dès la rentrée 2013.

La scolarisation d'un enfant avant ses trois ans est une chance pour lui et sa famille lorsqu'elle correspond à ses besoins et se déroule dans des conditions adaptées. Elle est la première étape de la scolarité et, pour beaucoup d'enfants, la première expérience éducative en collectivité.

Il s'agit notamment d'un moyen efficace de favoriser sa réussite scolaire, en particulier lorsque, pour des raisons sociales, culturelles ou linguistiques, sa famille est éloignée de la culture scolaire. Cette scolarisation précoce doit donc être développée en priorité dans les écoles situées dans un environnement social défavorisé, que ce soit dans les zones urbaines, rurales et de montagne ainsi que dans les départements et régions d'outre-mer.

Parce qu'elle concerne des « tout-petits » ayant des besoins spécifiques, cette scolarisation requiert une organisation des activités et du lieu de vie qui se distinguent nettement de ce qui existe dans les autres classes de l'école maternelle. Elle nécessite donc un projet particulier, inscrit dans le projet d'école. Elle constitue cependant bel et bien la première étape d'un parcours scolaire et ne se substitue donc pas aux autres structures pouvant accueillir ces enfants : elle doit être pensée dans une logique d'articulation avec celles-ci, et fait à ce titre l'objet d'une concertation au niveau local.

Aussi, pour garantir une répartition efficace des moyens en réponse aux besoins identifiés en concertation avec les partenaires, les directeurs académiques des services de l'éducation nationale (DASEN) engageront des discussions avec les collectivités territoriales pour s'assurer des conditions d'accueil à la mesure des besoins spécifiques des tout-petits et mettre en œuvre la priorité que constitue la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs concernés.

1. Modalités d'accueil

Les projets d'accueil et de scolarisation d'enfants de moins de trois ans présentent des formes variées répondant aux besoins et aux ressources locales :

- Un accueil et une scolarisation dans une classe de l'école maternelle, spécifique et adaptée aux besoins des jeunes enfants, dont le projet doit être explicitement accepté par la municipalité en raison des contraintes qu'il porte (présence régulière d'une ATSEM, aménagement de l'espace, matériel et jeux adaptés au jeune âge des enfants, rythmes spécifiques, etc.) ;

- Un accueil et une scolarisation des enfants de moins de trois ans dans des classes de l'école maternelle comportant un ou plusieurs autres niveaux. Cette solution peut être efficace si elle correspond à un projet de l'ensemble de l'école maternelle. Elle présente l'avantage de la stimulation apportée par les pairs, mais constitue un cadre moins favorable à une prise en compte des besoins des jeunes enfants. Il est d'autant plus important de veiller aux conditions de scolarisation des plus jeunes enfants pour leur garantir des conditions de développement propices à leur âge ;

- un accueil en milieu mixte, associant services de petite enfance et école, permet d'offrir du temps scolaire dans des dispositifs conçus localement. Ce projet, co-élaboré par l'éducation nationale et les collectivités territoriales, doit garantir la complémentarité des ressources apportées par chaque partenaire dans une cohérence éducative au service du parcours de l'élève.

2. Accueil et place des parents

Établir une relation de confiance avec les familles est essentiel pour permettre à l'enfant de grandir sereinement entre école et maison. Une attention particulière doit donc être portée à la relation aux parents d'élèves.

La prise en charge de chaque enfant fait l'objet d'un échange avec ses parents. Pour en garantir la réussite, ceux-ci sont incités à s'impliquer activement et positivement dans le suivi de sa scolarité. Ils doivent pour cela comprendre les attentes et exigences de l'école et de la vie en collectivité, avoir la possibilité de communiquer avec les personnels de l'école. Un travail en partenariat avec des structures associatives et des services sociaux peut faciliter l'implication des familles les plus éloignées de la culture scolaire.

Le projet d'accueil et de scolarisation au sein de la classe est par ailleurs présenté et expliqué à l'ensemble des parents d'élèves afin de les sensibiliser aux enjeux de cette première scolarisation.

Une attention particulière est portée à la prise en compte des rythmes spécifiques adaptés à ces très jeunes élèves. Les horaires d'entrée et de sortie, le matin et l'après-midi, peuvent faire l'objet de dispositions particulières par rapport aux autres classes pour l'ensemble du groupe d'enfants scolarisés, ou pour chacun d'entre eux, selon une organisation régulière convenue avec les parents, qui s'engagent à la respecter. Cette souplesse est cependant soumise à l'impératif que le temps de présence de chaque enfant demeure significatif.

3. Travail en partenariat : services « petite enfance » et école

La première entrée à l'école maternelle est le début d'un parcours qui est souvent très dépendant de la réussite de cette première approche du milieu scolaire. Ce moment délicat doit être une occasion pour l'école de s'ouvrir à ses partenaires.

La scolarisation des enfants avant trois ans se conçoit en complémentarité des autres services de petite enfance gérés principalement par les collectivités territoriales. Tous les enfants ne sont pas en mesure d'assumer les contraintes propres à une scolarité, même adaptée : une concertation est nécessaire pour déterminer le moment opportun pour scolariser chacun. C'est pourquoi il est utile de mettre en place une structure locale permettant aux familles d'échanger avec les personnels de ces services, les enseignants de maternelle, etc., afin que leur soient proposées des solutions adaptées, avec des possibilités de passage d'une structure à l'autre.

La qualité de la prise en charge éducative des enfants de moins de trois ans est largement dépendante des collaborations qui s'établissent entre les collectivités territoriales, l'éducation nationale et les autres services ayant en charge la petite enfance (Caf, PMI, etc.). C'est pourquoi on favorisera une concertation régulière et durable avec les collectivités territoriales et les différents services de l'État chargés des questions de petite enfance, au niveau local et départemental.

La rédaction des projets d'accueil et de scolarisation, concertée au plus près du contexte, à la lumière d'une analyse partagée des besoins, inclut l'implantation de locaux et de matériels spécifiques.

4. Pilotage

Les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) sont les pilotes naturels des projets locaux, avec les directeurs des écoles maternelles concernées. Ils sont garants de la nécessaire concertation avec les collectivités territoriales. Ils évaluent la pertinence et l'efficacité des dispositifs.

Les recteurs et les DASEN s'assurent des moyens nécessaires au développement des projets qu'ils déterminent comme prioritaires en fonction de leur implantation.

Les DASEN dressent la liste des écoles dans lesquelles des dispositifs de scolarisation des enfants de moins de trois ans sont implantés. Les postes concernés seront donc identifiés au mouvement intra-départemental. Les enseignants souhaitant postuler doivent être dans une démarche volontaire d'adhésion au projet de l'école et doivent s'informer des conditions de fonctionnement par consultation du projet d'école, contact direct avec le directeur ou l'IEN de la circonscription. Les DASEN

veilleront lors de l'affectation à la cohérence entre les nominations et les conditions du poste sollicité. Les professeurs affectés recevront une formation complémentaire associant, autant que nécessaire, les personnels territoriaux.

Une série de séminaires inter académiques, inscrits dans le programme national de formation, rassemblera, dans le courant du premier semestre 2013, les cadres académiques et les IEN chargés de mission maternelle.

La direction générale de l'enseignement scolaire établira un bilan de ce dispositif et favorisera les mutualisations. Un espace de ressources et de mutualisation est ouvert sur le site Éduscol. Une sélection de ces ressources sera diffusée largement aux enseignants et aux partenaires pour soutenir l'effort qualitatif fait localement par chaque équipe.

Les principes, présentant les paramètres à prendre en compte lors de l'élaboration des projets, sont énoncés en annexe.

Pour le ministre de l'éducation nationale
et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire,
Jean-Paul Delahaye

DIX CONDITIONS POUR ASSURER L'ACCUEIL DES ENFANTS DE DEUX ANS

1 - La salle de classe doit être vaste et claire, située au rez-de-chaussée avec un accès direct à la cour. Cette salle de classe doit répondre aux besoins d'espace, de sécurité et de confort des petits.

2 - Le mobilier doit être **adapté** à la taille des enfants et aux différents types d'activités : bacs pour activités sensorielles, pistes de peinture, «coin livres»... L'aménagement de la classe doit être **évolutif** au cours de l'année (stocker du mobilier pour pouvoir introduire des activités différentes en cours d'année en fonction de l'évolution des enfants).

3 - La salle de propreté devra être **proche** de la salle de classe pour répondre aux besoins d'autonomie des enfants. Son équipement doit être adapté à la taille des petits et son utilisation facilitée : lavabos et robinets, chasses d'eau. **Une douche** qui ne sert qu'à son usage spécifique, doit être installée (impératif d'hygiène).

4 - A chaque salle de classe doit correspondre **une salle de repos permanente** consacrée **spécifiquement à cet usage**. Elle doit être accueillante et répondre au besoin de **sécurité affective** des petits au moment délicat de l'endormissement (installation de petites cloisons basses qui permettent le regroupement de trois ou quatre enfants, les isolent du grand groupe et permettent la surveillance effective de l'adulte). Le nombre de places réservées au dortoir doit correspondre au nombre d'enfants inscrits dans la classe Chacun doit pouvoir retrouver son lit chaque jour à la même place.

5 - Un service de laverie doit être assuré pour parer aux incidents de propreté qui ne manquent pas de survenir pendant les siestes. Les draps doivent être changés très régulièrement.

6 - Une salle spécifique de motricité doit être installée à proximité de la classe : elle sera équipée avec du **matériel adapté** (structures motrices, du gros matériel en mousse...) répondant aux besoins moteurs et sensoriels des petits.

7 - La cour de récréation doit être accessible pour les petits à des moments spécifiques. Les équipements proposés et les jeux doivent répondre aux normes de sécurité en vigueur et tenir compte de l'âge des enfants.

8 - La salle de restauration offrira un **espace protégé** pour les tout-petits (mise en place de claustras..). **Une surveillance adaptée** doit être mise en place. La taille de la vaisselle sera en relation avec la taille des enfants. Les enfants de 2 ans déjeuneront avant les autres élèves de l'école (11 heures).

9 - Une ATSEM sera attachée à **chaque section** comportant des tout-petits. La personne qui est chargée d'intervenir sur la classe des tout-petits doit être réellement formée (CAP « Petite enfance ») à ce travail et durablement **motivée** pour pouvoir répondre aux obligations nombreuses et variées que cette fonction implique. On veillera au recrutement de personnes en capacité de garantir la qualité du quotidien : importance du **langage**, du **comportement** et des **attitudes** envers les enfants. Les tâches et les fonctions de chaque ATSEM seront clairement **explicitées**. Les activités restent sous l'entière responsabilité de l'enseignant, l'ATSEM étant complémentaire de l'enseignant dans la classe. Des actions de formation commune seront proposées par le Rectorat.

10 – Un projet d'accueil des enfants de deux ans sera intégré au projet d'école. Un **projet d'accueil et de scolarisation** sera rédigé pour chaque enfant. Il suppose une étroite **collaboration** avec les familles pour une scolarisation réussie de tous les enfants (progressivité dans le temps de présence, la souplesse des horaires, prise en compte des besoins particuliers,...).

Annexe 2

Préconisations pour une journée en TPS

Accueil

Recommandations	Points de vigilance
Accueil individualisé et échelonné de l'enfant et de ses parents	Toute l'année, les parents accompagnent leur enfant jusque dans la classe et peuvent y rester un moment
Les enfants se dirigent librement dans les espaces mis à leur disposition L'enseignant accompagne les enfants dans leurs découvertes	Offrir des espaces nombreux et attractifs (jeux moteurs, de constructions, symboliques, tricycles...) Accepter que certains enfants se mettent en retrait, s'allongent...
Accepter et gérer l'expression des émotions (pleurs, cris...): recourir à des chansons, des marionnettes, comptines, jeux de mains...	Prendre de la distance Collaboration entre l'enseignante et l'ATSEM pour gérer ces manifestations (prévoir une panoplie d'activités et d'actions qui permettront de gérer les situations émotionnellement déstabilisantes)

L'organisation de la classe

Recommandations	Points de vigilance
Prévoir : <ul style="list-style-type: none">- Un coin repos (refuge douillet...)- Un coin regroupement- Coins symboliques (garage, cuisine, déguisement, poupées...)- Tables d'activités collectives- Meubles (rangement et séparation)- Espace de motricité	Privilégier les espaces de circulation Aménagement évolutif sur l'année à hauteur des enfants (rangement à double entrée)

Le déroulement de la journée (moments de la journée)

Recommandations	Points de vigilance
Mise à disposition de jeux et d'espaces avec un étayage de l'enseignant (reformulation des actions des enfants)	Privilégier les jeux libres en début d'année Renouvellement régulier des jeux
Regroupement Mettre du sens sur les activités que l'on propose aux enfants	Sur des temps courts Moments d'observation
Construire les moments de transition entre les différentes activités (rangement des jeux, changement de lieux, d'activités...)	Batterie de comptines, jeux de doigts, voix de l'enseignant à privilégier...
L'hygiène est un moment d'apprentissage (passage aux toilettes, lavage des mains, mouchage...)	Le change est un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte (pas de brusquerie).
Habillage et déshabillage sont des moments forts d'apprentissage	Avec bienveillance, en mettant en place le langage par la verbalisation des actions (le schéma corporel, couleurs, lexique de l'habillement...) Pas de brusquerie
La sieste doit s'organiser et se ritualiser	L'ambiance de la salle de repos doit être feutrée et calme Accompagner l'endormissement et le réveil Les enfants ont la possibilité d'avoir leur objet familier (sucette, doudou...) pour faire la sieste Les enfants qui ne dorment pas au bout de 20 min doivent avoir la possibilité d'avoir des activités calmes dans la classe.
Repas et goûter sont des temps éducatifs (socialisation règles de vie, autonomie, sensoriels...)	Le repas doit être servi à 11h, l'enseignant anime ce temps éducatif accompagné de l'ATSEM. Seul le goûter de l'après-midi se justifie
Les retrouvailles se préparent	Verbaliser avec l'enfant le retour proche de ses parents. Accompagner le parent pour ces retrouvailles (valoriser 1 point positif de la journée)

Annexe 3

Outil d'observation de l'enfant de moins de trois ans durant la première période d'accueil (source : document de l'Académie de Limoges)

(À renseigner par l'enseignant et l'ATSEM de la classe au moins une fois par semaine)

Entourer les jours d'observation et cocher si oui

Prénom et Nom de l'enfant	Période de trois premières semaines														
	du					au									
Aptitude à la propreté	1^{ère} semaine					2^{ème} semaine					3^{ème} semaine				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Demande à aller aux toilettes															
Accepte d'utiliser les toilettes de l'école															
Contrôle ses sphincters															
Signale s'il (elle) est souillé(e)															
Aptitude à accepter la séparation, à être sécurisé	1^{ère} semaine					2^{ème} semaine					3^{ème} semaine				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Fréquente régulièrement l'école															
Accepte le départ du parent, sans pleurs prolongés, se console facilement															
Accepte le départ du parent, sans pleurs															
Reste sans réaction au départ de ses parents															
Accepte de déposer son sac ou tout autre objet de la maison															
Accepte de manger et de boire à l'école															
Aptitude à accepter de participer aux activités proposées	1^{ère} semaine					2^{ème} semaine					3^{ème} semaine				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Réagit à une demande															
S'intéresse aux activités proposées															
Accepte de se rendre dans un coin jeu															
Accepte de participer à une activité															
Reste en retrait															

Aptitude à s'adapter à la vie collective	1^{ère} semaine					2^{ème} semaine					3^{ème} semaine				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Accepte d'être en relation avec les différents adultes de la classe															
Accepte la présence des autres enfants															
Accepte les changements de lieux															
Aptitude à réaliser des gestes quotidiens	1^{ère} semaine					2^{ème} semaine					3^{ème} semaine				
	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V
Accepte de s'alimenter seul															
Sait s'alimenter seul															
Accepte le lavage des mains															
Participe au lavage des mains															
Sait se déshabiller (short et chaussures)															
Participe à l'habillage (tablier, chaussures)															

**Documents produits par les formateurs et des
enseignants nommés en TPS
Formation Juillet 2013**

Annexe 4

Accueil et scolarisation des TPS

Organisation générale

<p>Les premiers jours</p>	<p><u>SEMAINE S -1</u> : le jour de la prérentrée : Réunion avec les parents en présence du directeur pour présenter le projet de scolarisation des – de 3ans.</p> <p><u>SEMAINE 1</u> : Accueil individualisé et organisation de l'accueil en 3 groupes d'enfants. Jour 1 et 2 : Accueil des parents avec leur enfant pour une réunion individuelle. Jour 3 : Accueil des enfants par petits groupes pendant 1 heure avec la présence d'un parent (3 groupes).</p> <p><u>SEMAINE 2</u> : Accueil par petits groupes progressifs. Jour 1 : Accueil de 2 groupes d'enfants pendant 1h30 à 2 heures avec le parent pendant 1 heure. Jour 2 : Accueil du 3ème groupe d'enfant pendant 1h30 à 2 heures avec le parent pendant 1 heure. Jour 3 et 4 : Accueil des enfants.</p> <p><u>SEMAINE 3</u> : Accueil des enfants.</p> <p><u>Autres modalités</u></p> <p>Le mardi matin, rencontre générale avec les parents en présence de l'ATSEM (si possible le directeur de l'école) pour expliquer le fonctionnement, visiter les lieux, positionnement de la TPS dans le projet d'école, nos attentes les concernant, rôle de l'ATSEM (et de l'éducatrice des jeunes enfants), donner l'heure du RDV aux parents.</p> <p>utilisation de la première semaine (3 jours) pour rencontrer les parents et leur faire remplir le dossier (projet d'accueil), en présence de l'enfant.</p> <p>Deuxième semaine : accueil en fonction des modalités définies dans les projets d'accueil.</p>
<p>L'emploi du temps</p>	<p>10 min avant l'heure réglementaire : Accueil échelonné des enfants dans la classe, signalement de la présence avec l'aide du parent</p> <p style="text-align: center;">Complément de petit déjeuner éventuel (fruits et eau) Passage aux toilettes avec le parent avant l'entrée dans la classe</p> <p>Jusqu'à la récréation : « Regroupement », appels, chants, marionnette et jeux de doigts, sur la base du volontariat</p> <p style="text-align: center;">Motricité, activités sensorielles, Apprentissage de l'hygiène</p> <p>Récréation : horaire à adapter Apprentissage de l'hygiène</p> <p>Jusqu'à l'heure du repas :</p> <p style="text-align: center;">« Regroupement », temps calme (histoire, chanson), sur la base du volontariat Ateliers jeux, rangement</p>

	<p>10h50 – 11h : Préparation au repas, apprentissage de l'hygiène 11h - 11h30 : Repas</p> <p>Sieste ou activités libres calmes :</p> <p style="padding-left: 40px;">Réveil échelonné. Lectures individuelles Langage en petit effectif.</p> <p>Jusqu'à l'heure de la sortie :</p> <p style="padding-left: 40px;">Lectures individuelles, Motricité (rondes, jeux dansés). Eveil à la conscience phonologique, éveil musical, histoire, chants.</p>
--	--

Contenus d'apprentissage

Langage et action	<p>Nommer en situation un objet, une personne ou une action en rapport avec les activités familières :</p> <p>Découvrir avec l'aide du maître un lexique simple pour décrire un objet, un personnage, une image:</p> <p>Exprimer un besoin et le reformuler sous forme de question avec l'aide du maître</p> <p>Comprendre un message simple donné en situation vécue</p> <p>Ecouter, comprendre et répondre (verbalement ou non) à une consigne simple donnée individuellement</p> <p>Prendre l'initiative d'exprimer un besoin de la vie courante</p> <p>Ecouter le maître qui raconte des histoires adaptées (longueur, complexité) ou des épisodes vécus</p> <p><i>Langage en situation, verbalisation des actions par l'adulte à partir :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des différents coins (cuisine, chambre, bibliothèque, musique, eau (en dehors de la salle), - des activités motrices, - des actions quotidiennes ou usuelles (se chausser, s'habiller, se nourrir...), <p><i>Marionnettes à doigts et à mains, Comptines à gestes et jeux de doigts, Raconter des histoires simples, Lectures répétitives d'albums adaptés, Observation d'images, Albums échos (langage autour des photos des enfants en activité)...</i></p>
-------------------	---

<p>Motricité globale et fine</p>	<p><u>Motricité globale :</u> Découvrir corporellement les actions élémentaires dans un milieu aménagé et sécurisant, Evoluer librement et individuellement sur un rythme musical ou non, avec ou sans matériel, Imiter des personnages stéréotypés et des actions simples Se déplacer dans un espace familier, délimité et sécurisant, <i>Pousser et tirer, marcher à quatre pattes, monter, descendre, glisser, ramper, sauter, porter, courir, grimper, rouler, tourner, pédaler...</i> <i>Jeux, rondes, jeux dansés...</i></p> <p><u>Motricité fine :</u> Expérimenter des gestes amples dans différentes directions, sur différents supports, avec différents outils, Exercer l'habileté motrice de la main en développant le tonus musculaire et en affinant la préhension <i>Laisser des traces avec le corps, différents objets, dans des bacs de semoule, de sable, d'eau ...</i> <i>Prendre, attraper, saisir, lacer, enfiler, boutonner, visser, dévisser, froisser, déchiqueter, déchirer, rouler, pétrir, écraser, verser, vider, remplir, encastrer, pincer (pinces à linge...), clipser (attacher à l'aide d'un clip)...</i></p>
<p>Rapport au corps</p>	<p>Reconnaître différentes parties de son corps associées à leur fonction Vivre différentes expériences sensorielles Découvrir quelques règles d'hygiène simples avec l'aide de l'adulte <i>Se déguiser, se regarder dans le miroir, expression corporelle, reproduire des expressions et des postures, comptines et chansons à gestuelles, relaxation, faire la toilette des poupées, manipuler des pantins articulés (épaules, hanches)</i></p>

<p>Domaine artistique et expressif</p>	<p>Découvrir et explorer des matériaux sonores</p> <p>Ecouter, imiter et mémoriser des jeux de doigts et mimer des comptines</p> <p>Ecouter des chants interprétés par l'enseignant</p> <p><i>Ecoute des bruits environnementaux et familiers.</i></p> <p><i>Découverte et utilisation d'instruments de musique (petites percussions, bâton de pluie)</i></p> <p><i>Participer à la fabrication des instruments de musique, chemin, jardin sonore</i></p> <p><i>Comptines et chansons par imprégnation</i></p> <p><i>Jeux de doigts.</i></p> <p>Découvrir et explorer des matériaux, des supports, des outils susceptibles d'être saisis à pleine main pour laisser des traces sur de large surface.</p> <p><i>Empreintes avec certaines parties du corps (les mains, les pieds, bouts des doigts..)</i></p> <p><i>Empreintes avec des fruits,</i></p> <p><i>Traces à l'aide des doigts ou d'outils : petites voitures, rouleaux, éponges, peignes, diverses brosses</i></p> <p><i>(à chaussures, à dents, brosses pour le ménage, pulvérisateur/pistolet à eau...);</i></p> <p><i>Projections de peinture, éclaboussures, coulures, etc...</i></p> <p><i>Peinture soufflée,</i></p> <p><i>Peinture à bille (une boîte en carton avec une tâche de peinture dans chaque coin et faire circuler les billes pour laisser des traces).</i></p> <p><i>Laisser une trace sur un support (peinture, bac à sable)</i></p>
--	--

Relation et communication avec les familles

Accueil individuel des parents et de l'enfant par le directeur en juin (admission, modalité d'accueil et de scolarisation, présentation de l'école du personnel),

Au mois de juin, l'enfant avec son parent peut venir vivre un moment de classe le matin pendant l'accueil ou sur d'autres temps repérés,

En septembre, réunion des parents avec la directrice et l'équipe,

Les premiers jours, accueil échelonné selon les modalités définies dans le projet individuel de scolarisation,

Rencontres individuelles, une fois par période et/ou à la demande, pour parler de l'enfant et rendre compte de ses progrès, de son évolution,

Mise en place d'un cahier de vie, un cahier de liaison et cahier de réussite,

Participation ponctuelle des parents à des activités, des événements à l'école,

Participation des parents à l'observation des progrès de l'enfant.

Annexe 5

L'enfant de deux ans

Stage TPS- PE/ATSEM - 1^{er} juillet 2013

Madame Rachel KAAKIL

IEN Maternelle

A – LES GRANDS TRAITS

CE QUI EST CONTENU DANS LES GENES DE TOUT ETRE HUMAIN

- Le fait que le bébé d'homme deviendra bien un humain.
- Les caractéristiques, révélées par le test d'APGAR : le cri, la couleur de la peau (la respiration, l'oxygénation du sang), la succion, la déglutition (manger, boire, parler)
- Le "grasping" (agrippement) qui détermine le "holding-handing", c'est-à-dire le "porté" (être porté pour être contenu, sécurisé) : le jeune enfant s'agrippe à l'adulte pour que celui-ci le sécurise en le portant, en l'enveloppant...
- La marche.

Tout ce qui va aller contre cette prédétermination va amener l'enfant à une dépense d'énergie négative.

La maturation du cerveau

- Elle se stabilise vers l'âge de 15 ans. La maturation définitive a lieu vers 30 ans.
- Le cerveau de l'être humain est formé de trois parties : cerveau sensoriel / cortex / néo-cortex.

C'est le cerveau sensoriel (pulsionnel, mouvements incoordonnés) qui est essentiellement en fonction jusque vers 3 ans environ, âge vers lequel il se stabilise, sans cependant disparaître.

Spontanément, lorsque nous nous trouvons avec un enfant, c'est notre cerveau sensoriel (nous sommes "enfants") qui se met en route :

- *Nos réactions sont pulsionnelles ! Il faut alors mettre en route notre cortex et notre néocortex pour nous maîtriser.*
- *L'enfant, lui, ne vit qu'avec ses pulsions, il a besoin de quelqu'un qui va le structurer, le stabiliser et lui permettre de dépasser ce stade en lui donnant l'accès au langage.*
- *Ne pas être qu'"enfant", mais aussi "adulte" (attention aux "ne fais pas ceci – ne va pas là..." qui rendent l'enfant rebelle).*
- *Nous devons répondre au besoin de structuration de l'enfant en lui donnant un cadre.*
- **L'être humain est un être de relation pour qui l'aspect psychologique, relationnel est indispensable, notamment dans ses apprentissages.**

- Ne jamais entrer en relation avec l'enfant autrement qu'en face à face ("relation-miroir").
- Quand on pose sa main sur le corps de l'enfant, c'est toujours agressif.
- L'enfant n'est pas un objet que nous pouvons manipuler à notre guise.
- **La "relation-miroir" est primordiale pour le développement du petit enfant** : il faut le regarder, il grandit dans notre regard. Cette relation est trop peu présente, elle est à développer et à privilégier. Par la voix, on appelle d'abord le regard et ensuite on pose un geste. Soit on monte l'enfant, soit on s'accroupit, ensuite seulement on nomme l'enfant.
- **Il faut penser "l'enfant dans sa famille" : il arrive à l'école avec une "forme" bien précise (appelée «forme parentale»)**, insérée dans le puzzle familial. Si on fait modifier cette forme, on fait éclater le puzzle familial.

Le corps image est construit à partir du corps vécu et du corps réel.

- Le corps vécu (avant 3 ans) se construit à travers des expériences motrices, sensorielles et narcissiques.
- Le rôle de l'adulte est de dire : "oui, je vais t'aider".
- Le corps image (schéma corporel) se construit dans le cerveau à travers le corps vécu

TOUT DEVELOPPEMENT REUSSI EST PSYCHO-SENSORI-MOTEUR

B – Le développement psychomoteur

- Trois grandes lois de maturation neurologique
 - La loi céphalo-caudale : de la tête vers les pieds
 - La loi proximo-distale : de l'axes vers l'extrémité
 - La loi de variabilité: même développement mais rythme différent

Le bon déroulement du développement psychomoteur est dépendant d'un équipement organique intègre, de l'évolution de la maturation neurologique (processus de myélinisation des neurones), des stimulations, mais aussi de facteurs affectifs.

1. La motricité globale

Le développement de la motricité globale permet à l'enfant d'acquérir l'équilibre et d'utiliser ses grands muscles afin de maîtriser certaines activités physiques comme s'asseoir, ramper, marcher, courir, grimper, sauter et faire tout ce que son corps lui permet d'exécuter et qu'il aime.

Selon des études:

- la majorité des enfants de 2 ans court, grimpe, tourne, saute à pieds joints, monte et descend les escaliers sans supports, 2 pieds par marches.

- A partir de 2 ans et demi, les enfants peuvent marcher sur la pointe des pieds, sauter d'une hauteur (20cm) et sauter en longueur, et commencent à tenir sur un pied puis à sautiller.

2. La motricité fine

La motricité fine de l'enfant se développe; cela signifie que celui-ci utilise certains petits muscles des doigts et des mains pour faire des mouvements précis dans le but d'atteindre, d'agripper et de manipuler des objets.

- A 2 ans: ils mangent seuls, savent ouvrir et fermer les portes, se chausser, commencent à s'habiller, à feuilleter les pages d'un livre une à une, à faire une tour de cubes, à enfiler des perles, à encastrer, à faire des gribouillis.
- A partir de 2 ans et demi, ils commencent à gribouiller avec une prise digitale fine qui est en cours d'organisation.

3. Les indications

- Les déplacements au sol (4 pattes, rouler, ramper), favorisent la maturation neurologique en stimulant les coordinations entre les 2 hémicorps tout en sollicitant le sens tactile par le contact au sol, ce qui favorise l'intégration du schéma corporel.
- Les diverses expérimentations de l'enfant lui font donc prendre conscience de son corps, de sa personne et de son environnement.
- La richesse des parcours moteurs et de toute activité de motricité globale permet à l'enfant de découvrir son corps et d'expérimenter les notions spatio-temporelles (dessus, dessous, vite, doucement...). Les activités de manipulation diverses et riches vont stimuler la motricité fine.
- Les capacités attentionnelles dépendent aussi de la maturation cérébrale et non de l'apprentissage. De plus, le contrôle de l'impulsivité arrive à maturité vers 4-5 ans. La fatigabilité est encore importante à cet âge.
 - L'enfant de 2-3 ans, a besoin de bouger, il ne peut rester assis longtemps. Il faut en tenir compte dans l'aménagement de la salle et dans l'organisation du rythme des activités.
 - Des espaces de repos sont aussi indispensables et doivent-être accessibles au besoin.
- L'apprentissage de la propreté est une étape importante dans l'acquisition de l'autonomie et de la construction de l'individu. Il se fait progressivement entre 18 et 36 mois. Il est primordial de respecter le rythme de chacun.
 - La majorité des enfants ne seront pas totalement propres au moment de la scolarisation. Des incidents sont à prévoir. L'adulte doit accompagner cet

apprentissage avec des réponses affectives adaptées (paroles rassurantes, encouragements). Il est important d'en parler, par exemple en lisant des histoires à ce sujet.

- Les enfants doivent passer par toutes ces étapes pour permettre la maturation neurologique nécessaire à la mise en place des apprentissages futurs.
- Le développement moteur est à la base du développement de l'intelligence. La scolarisation précoce doit donc se baser sur l'expérimentation dans le plaisir de faire, afin de permettre à chacun d'être bien dans son corps et donc dans sa tête.

LA COMMUNICATION ET LE LANGAGE

- Une communication tournée vers l'adulte
- Autant avec le corps, les mimiques qu'avec la parole encore balbutiante
- A l'école, une adaptation nécessaire pour se faire comprendre (parfois plusieurs semaines)

Les tout-petits ont besoin d'être acceptés comme interlocuteurs et compris dans leurs expressions non verbales et leurs approximations langagières.

- Pas d'emblée, des exigences trop élevées quant aux verbalisations
- Développer le langage d'action: leur traduire en parole ce qui se passe, ce qu'ils expérimentent et ce qu'ils éprouvent
- On ne doit pas oublier qu'une grande partie du langage compris par le très jeune enfant est du **langage « en contexte »**, dans lequel la compréhension est facilitée par de multiples indices : mimiques, gestes, répétitions d'actions.

Annexe 6

Les activités de routines chez les 2ans

Madame **Annick RATEL**

Directrice de l'Établissement d'accueil de jeunes enfants de Petit- Paris Basse-Terre

Bref Rappel du comportement de l'enfant âgé de 2 ans

L'enfant s'oppose souvent à l'adulte (*petite adolescence !!*). Période du **NON**

- ✓ Il y a une période d'affrontement entre l'adulte et l'enfant.
- ✓ L'enfant dit non en même temps qu'il acquiesce.
- ✓ Il est obstiné, entêté.
- ✓ Veut faire les choses tout seul
- ✓ Contrôle difficilement ses impulsions quand il est contrarié (*tape, crie, pleure, mord....*)
- ✓ A la difficulté d'attendre son tour
- ✓ Aime imiter les gestes familiers de l'adulte
- ✓ Refuse de prêter ses jouets : beaucoup de conflits à propos des jouets
- ✓ Joue mieux avec les enfants plus âgés
- ✓ Joue à côté des autres enfants
- ✓ Temps de concentration 10-12 minutes

Comment intervenir ?

- ✓ Beaucoup de patience face aux nombreux NON, c'est un moment à passer.
- ✓ Ne le ridiculisez pas, ne le critiquez pas : « *tu ne sais pas ce que tu veux, tu ne veux pas du jus et tu le prends !* »
- ✓ Offrez des choix entre deux choses : « *tu veux jouer avec les voitures ou les légos ?* » le non est oublié.
- ✓ N'exigez pas trop de conformisme : par exemple si vous demandez à l'enfant de ranger ses jeux, il ne le fait pas tout de suite. Soyez patients, accepter qu'il le fasse quelques minutes plus tard, il exerce son pouvoir.

- ✓ Ne considérez pas les changements d'humeur de l'enfant comme un caprice
- ✓ Encourager l'autonomie. Félicitez lorsque l'enfant agit seul
- ✓ Encourager les bons comportements
- ✓ Accordez un temps particulier à chacun des enfants
- ✓ L'enfant est en apprentissage dans sa relation avec les autres : il faut lui répéter souvent les consignes : « *demande le jouet avant de le prendre* »
« *Tout doux avec les autres* »
- ✓ Apprenez à l'enfant à attendre son tour « utiliser des jeux de hasard : « *un petit cochon suspendu au plafond* »

Préambule

Les activités de routines que sont : l'arrivée, le départ, les repas, la toilette, le sommeil ainsi que les transitions entre ces activités occupent une place importante et rythme la vie de l'enfant de 2 ans.

Ces activités jouent un rôle de premier plan pour la santé physique ou mentale de l'enfant. L'ATSEM est donc au premier plan pour accompagner l'enfant lors de ces activités de routine.

Si l'adulte commet l'erreur de s'opposer à un enfant réfractaire aux routines (*refuse de manger, refuse de dormir, d'aller aux toilettes*), il peut se voir réduit complètement à l'impuissance face à cet enfant.

La meilleure façon de prévenir ces conflits est d'éviter qu'ils ne dégénèrent en affrontement systématique.

Les enfants de deux ans se montrent particulièrement entêtés, tout en insistant pour que l'on fasse les choses exactement de la même façon à chaque fois (affirmation de soi !). Ces réticences de leur part sont non seulement inévitables mais souhaitables. C'est un signe de bonne santé mentale.

L'ARRIVEE ET LE DEPART

Les séparations entre les parents et leurs enfants ne sont jamais choses faciles. Elles nécessitent du tact de la part du personnel. Pour aider l'enfant à se sentir à l'aise dans son nouvel environnement, il est important de permettre l'accès aux familles pour une adaptation progressive, surtout durant les premiers jours.

Les crises résultant de la séparation

L'enfant doit souvent composer avec trois sentiments en voyant son parent le quitter :

- **La peine** (réaction évidente et logique)
- **La peur** (qui va de soi)
- **La colère** (plus difficile à reconnaître pour le professionnel)

Il est nécessaire de reconforter et de rassurer l'enfant, mais de reconnaître avec lui ce sentiment de colère qu'il éprouve face au départ du parent.

Il est nécessaire d'expliquer aux parents qu'il y aura d'autres crises de séparation du même genre, mais moins graves à la fin de leurs vacances avec leur enfant.

Pour l'enfant, il faut lui laisser à porter de main un objet qu'il affectionne bien. La professionnelle devra :

- établir une relation, avec lui attention à ne pas créer chez l'enfant un sentiment de dépendance excessive qui pourrait se manifester par son habitude de tenir continuellement la main de l'adulte.
- Avoir de l'empathie (*capacité de ressentir ce qu'éprouvent les autres*).
- Avoir une attitude chaleureuse ce qui permet à l'enfant de voir que l'adulte l'apprécie et pense du bien de lui. Cependant il y a une marge entre l'acceptation chaleureuse et la permissivité excessive. Quand l'enfant dépasse les bornes l'adulte doit clairement démontrer qu'il se montre autoritaire, (*autorité n'est pas égal à brutalité !!!!*) dans l'intérêt de l'enfant et non pour le simple plaisir d'affirmer son pouvoir et de remporter la victoire.

Pour faciliter l'entrée :

1. Soyez calme, **accepter que l'enfant pleure**. Si vous êtes anxieuse face à l'enfant, vous ne pouvez le sécuriser. **Ce que l'enfant recherche c'est la confiance et de la sécurité.**
2. Prenez le temps de parler avec le parent 3 à 5mn. Lorsque l'enfant sent que ses parents font confiance à la professionnelle, cela le sécurise, il se dit que lui aussi peut faire confiance.
3. Prenez le temps d'entrer en relation avec l'enfant, intéressez vous à lui : la chaleur de l'accueil motive l'enfant à s'intégrer dans le nouveau lieu. Acceptez et accueillez sa peine : *« tu n'as pas envie d'être ici ce matin ! »* *« tu voulais rester avec ta maman ! »* *« Quel gros chagrin tu as ! »*
4. Si vous dites: *« ne pleure plus ta maman est partie ! »* *« Arrête de pleurer ! »* *« cela suffit, arrête, c'est fini »*. L'enfant a envie de pleurer encore plus, il se sent insécuré et se dit *« pourquoi elle ne voit pas que je veux être avec ma maman ! »*
5. Donnez lui l'envie de passer la journée avec vous : *« Aujourd'hui on va faire de la peinture, on va jouer avec les voitures.... »* *«Tu va voir on va avoir du plaisir aujourd'hui, on va faire... »*
6. Aidez le à quitter son parent : *« Maman va partir, on va la regarder par la fenêtre.... »* *« papa (ou maman) s'en va, veux-tu lui faire un gros bisou avant qu'il parte ? »*.
7. Rassurer le que ses parents viendront le chercher, lui donner des points de repère dans la journée (*après le repas, après la sieste, après le goûter*) ». Montre lui les chiffres sur l'horloge même s'il ne connaît pas l'heure ! les enfants sont concrets, ils ont besoin de geste concret.
8. Consacrer une attention particulière : lire une histoire, faire un casse-tête.

Mal accueilli, l'enfant et son parent se sentent mal. L'enfant ne peut identifier ce mal être mais pour se soulager, il peut avoir des comportements agressifs tels que mordre, pousser, taper. Il peut s'opposer ou encore s'isoler.... Pour faciliter l'entrée, laissez la possibilité de porter un jouet de la maison, son doudou, sa sucette...

Pour faciliter les retrouvailles du soir :

Lorsque le parent arrive, il se peut que l'enfant pleure ou fait une crise alors qu'il a passé une bonne journée. Ce qui se passe, c'est que le **lien parent-enfant doit se recréer**. Souvent les enfants qui ne veulent pas rentrer le matin, sont les mêmes qui ne veulent pas repartir le soir. C'est une question de tempérament. Ces enfants mettent plus de temps à s'adapter aux changements. Le transfert est plus long et plus lent.

1. Préparer l'enfant à partir « *papa arrive dans quelques minutes* »
2. En attendant faite gribouiller ou colorier un dessin pour maman ou papa
3. Lorsque le parent est arrivé, interdisez à l'enfant sortir un autre jeu
4. Demandez aux parents d'être attentif à ce que raconte leur enfant
5. Si le parent parle trop avec la professionnelle, l'enfant vit de la frustration car il n'a pas l'attention désirée.

LES REPAS ET LA COLLATION

La nourriture est une occasion de plaisir et une source de satisfaction. Il n'est pas facile de garder un enfant de 2 ans assis à table pendant 30 à 40', d'autant plus que certains d'entre eux utilisent encore la chaise haute à la maison. Il faut beaucoup de patience de douceur et de rappel des consignes pour leur permettre d'effectuer ce nouvel apprentissage.

Manger est une expérience positive. Imposer un nouvel aliment à un enfant est le meilleur moyen de le lui faire détester. Il est bon d'encourager chacun **sans le forcer à goûter** tout ce qui est servi. Quand l'enfant refuse simplement lui dire : « *Quand tu seras plus vieux, je pense que tu seras bien content d'y goûter* » et ensuite changer de sujet. Cela amènera l'enfant à comprendre la conséquence naturelle de son refus de manger, c'est-à-dire ressentir la faim jusqu'au prochain repas ou jusqu'à la collation.

Manger une occasion d'apprendre : bien que le premier but du repas soit de refaire le plein d'énergie d'une manière agréable, c'est aussi l'occasion de parler de la nourriture, des textures, des couleurs, des saveurs, de ce qu'ils ont fait le matin. Avec pour objectif essentiel, d'améliorer leur capacité d'expression.

« Mange car ton papa ne viendra pas te chercher tout à l'heure » ; « Mange tes carottes pour avoir droit à ton dessert ! » ; sont des phrases qui n'ont rien d'éducatif et qui **doivent être bannies** des interventions des professionnels.

LA SIESTE OU RELAXATION

Il est nécessaire pour l'enfant en bas âge de faire une sieste ou relaxation au cours de la journée.

Le besoin de sommeil chez les enfants diffère en fonction de l'âge, du tempérament, du rythme biologique, de l'énergie dépensée, de la santé, voire de l'hérédité. Les seuls indices vraiment révélateurs d'un sommeil suffisant long et réparateur sont un réveil où il est alerte et bien disposé.

Rituel du coucher

La salle de repos aura été préparée en éliminant les sources de stimulation sensorielle : éclairage, radio, circulation et déplacements, volume de voix de l'adulte. Sur le plafond où se déroule la sieste on peut fixer des étoiles brillantes. On peut mettre aussi une ambiance musicale à faible niveau, **sans parole**, type relaxation. **La musique ne doit pas excéder 20 minutes** pour ne pas fatiguer l'oreille.

Après avoir passé près de 30' assis à table, les enfants ont besoin de se dégourdir un peu avant de s'immobiliser sur leur matelas. C'est ce que leur permettent les tâches reliées à l'hygiène personnelle : Après le repas les enfants vont aller aux toilettes, se brosser les dents, se déchausser, se laver les mains. Ils commencent à s'endormir vers 12h30-13h00.

Il est important de respecter les habitudes de réconfort propre à chaque enfant au début de la sieste : se bercer, se tortiller une mèche de cheveux, s'auto-stimuler (*se masturber*), jouer avec une mèche de cheveux, jouer avec ses mains, se blottir contre son objet personnel.

La sieste des enfants qui dorment

La sieste faite durant la journée ne diminue en rien le temps de sommeil nocturne. Supprimer le sommeil de l'après midi chez un enfant qui en a réellement besoin, en croyant qu'il dormira plus tard le matin entraîne l'effet

contraire. C'est souvent une demande des parents qui ont du mal à coucher le soir leur enfant.

La sieste des enfants qui ne dorment pas

Même si l'on s'attend à ce que tous les enfants s'allongent, il ne peut être question de les obliger à rester immobiles longtemps sur leur matelas. Après un temps de repos d'une durée raisonnable (30 minutes environ), les enfants qui ne dorment pas devraient être autorisés à s'occuper à des jeux tranquilles sous surveillance bien sûr ! Cela dit la plus part des enfants de 2 ans font la sieste en début d'après midi.

N.B : Assurer une surveillance directe et constante des enfants pendant tout le temps de sieste.

Le lever

En général quelques enfants commencent à s'éveiller et à s'agiter au bout d'une heure environ. Ce réveil graduel est pratique, puisqu'il permet à chaque enfant de recevoir l'attention et l'aide qui leur sera nécessaire pour se rhabiller (chaussures) dans la bonne humeur.

Après une sieste, les enfants ont besoin d'un temps pour reprendre tout à fait conscience et retrouver leurs « esprits », avant de poursuivre des activités libres de préférence calmes. La meilleure façon de s'éveiller est de le faire spontanément.

L'HABILLAGE ET LE DESHABILLAGE

Mettre sa robe, enlever son tee-shirt, déboutonner sa chemise, différencier l'envers de l'endroit sont des tâches simples que l'adulte exécute de manière automatique, pour un enfant de deux ans, ces gestes de la vie courante représentent un défi de taille qu'il doit surmonter par un apprentissage systématique demandant des efforts et beaucoup de répétition.

Que peut-il faire à 2 ans ?

	CHAUSSURES	VETEMENTS	SUGGESTIONS
2 ans	<p>Peut mettre son pied dans le soulier qu'on lui présente.</p> <p>Peut enlever ses souliers s'ils sont avec des détachés.</p> <p>Avec le velcro, il peut le faire tout seul en ayant été au début accompagné de l'adulte</p>	<p>Peut trouver la manche pour enfiler son bras.</p> <p>Peut descendre puis monter sa culotte</p> <p>Peut monter une partie de la fermeture éclair</p> <p>Peut enlever quelques vêtements mais avec de l'aide</p>	<p>Les jeux de déguisement sont l'occasion d'exercer les habiletés propres à l'habillage et au déshabillage :</p> <p>Faire glisser des fermetures éclair,</p> <p>Enfiler des manches,</p> <p>Détacher les boutons-pression</p>

Le déshabillage est st plus facile que l'habillage. Il marque la première étape vers l'autonomie en matière d'habillage.

Informez les parents des vêtements à préconiser pour les 2 ans :

- Pantalon à taille élastique
- Fermeture éclair munie d'anneau ou de petite tige
- Chaussette sans talon
- Chaussure avec velcro

L'HYGIENE

Le lavage des mains, le brossage des dents, les toilettes et le mouchage occupent une place importante dans le déroulement de la journée de l'enfant de 2ans.

Lavage des mains

Le lavage des mains compte parmi les mesures les importantes en matière de prévention des infections. Etant donné l'immaturation du système immunitaire des jeunes enfants, cette activité doit faire l'objet d'une attention particulière de la part de la professionnelle pour préserver la santé des enfants.

Il faut donner l'exemple aux enfants : les enfants apprennent beaucoup en regardant les adultes faire.

L'éducation au lavage des mains : Des explications simples peuvent être données aux enfants : « lorsque vous vous lavez les mains, vous n'aurez pas de microbes qui peuvent vous rendre malade. (Un bon lavage des mains nécessite l'utilisation d'eau chaude³ et de savon).

Petits jeux : Organiser des jeux amusants pour motiver les enfants à l'hygiène des mains et pour apporter de la nouveauté et mettre du piquant dans cette activité:

- Se déplacer en empruntant une marche inusitée : en petits pas de souris, sur la pointe des pieds
- Se rendre au lavabo en levant les mains au-dessus de la tête..
- Déterminer à qui le tour en piochant les noms des enfants placés dans une boîte ou encore en annonçant une caractéristique : j'appelle un enfant (*ou plus selon le nombre de robinets disponibles*) qui porte(nt) : la robe jaune avec une fleur/ le tee-shirt avec tel ou tel dessin.

Chansons : La consigne chantée rappelle aux enfants les actions à faire tout en favorisant une ambiance agréable qui les motive pour accomplir la tâche demandée.

Savez-vous lavez vos mains ? (sur l'air de : *savez-vous planter des choux ?*).

Savez-vous laver vos mains à la mode à la mode

Savez-vous laver vos mains à la mode de chez nous ?

On les lave comme cela

A la mode, à la mode

On les lave comme cela

³ Eau à 38°C

A la mode de chez nous.

On va se laver les mains (sur l'air de : *dans la ferme de mathurin*)

On va se laver les mains

I a i a o

On fait vite car on a faim

I a i a o

Du savon par ci, du savon par là

On frotte, on mousse, on rince bien

I a i a o

Le mouchage

Que ce soit lors de nombreux rhume, otite ou sinusite, la pratique du mouchage peut revenir plusieurs fois par jour.

Chaque fois qu'un enfant éternue ou que son nez coule, il y a risque de transmission d'une infection par les sécrétions nasales.

Apprendre à se moucher fait partie des habiletés qui se développent durant la petite enfance.

Technique du mouchage (*l'apprendre aux enfants qui ne savent pas encore le faire !*).

1. Prendre un mouchoir en papier et couvrir le nez et les narines avec les 2 mains placées de chaque côté
2. Souffler doucement une narine à la fois en bloquant l'autre avec les doigts de l'autre main.
3. Jeter le mouchoir en papier à la poubelle
4. Se laver les mains

Chanson

Va moucher ton petit nez : Sur l'air de : *Marie avait un mouton*

Va moucher ton petit nez, ton petit nez, ton petit nez

Va moucher ton petit nez, pour mieux respirer.

Brossage des dents

Il est vrai que le brossage des dents quotidien requiert du temps et de l'énergie, mais c'est un investissement qui en vaut la peine. Le nettoyage des dents à l'aide d'une brosse commence dès 2 ans après le repas de midi.

Le matériel utilisé est le suivant :

Une brosse à dent souple avec son cache, une timbale. Il est nécessaire de changer la brosse deux à trois fois par année, dès que les soies commencent à être recourbées où qu'une couche blanchâtre apparaît au fond. Il est nécessaire de désinfecter les contenants une fois par semaine. La supervision de l'adulte est toujours nécessaire dans l'activité du brossage de dents.

Les toilettes

Certains enfants de deux ans portent encore la couche, ou sont au début de la propreté. Il y aura donc de nombreux incidents. Il est fondamental que l'adulte fasse preuve de patience et de tolérance.

Il doit être disponible pour aider l'enfant à s'essuyer ou à remonter son pantalon, au besoin.

Les enfants qui se mouillent ou souillent leur pantalon devraient être **changés immédiatement sans être blâmés ou ridiculisés.**

Ces incidents se produisent souvent lorsque les enfants n'ont pas encore acquis suffisamment de contrôle sur ces fonctions naturelles (souvent chez les enfants de deux ans), qu'ils sont nouveaux dans la structure, qu'ils sont fatigués ou préoccupé.

Il est souhaitable que ces enfants aient des vêtements et des sous vêtements de rechange et que la structure elle aussi ait quelques uns avec le nom ou logo clairement inscrit dessus.

LE RANGEMENT

Il ne figure pas au palmarès des activités préférés des enfants. Pourtant, c'est l'activité de transition qui revient le plus fréquemment et qui monopolise beaucoup de temps sur la journée. Un environnement ordonné de manière

logique, contribue à faire de la pièce un milieu de vie sécuritaire et agréable pour tous.

L'adulte doit participer au rangement car cela offre aux enfants un exemple concret qui les incite à emboîter le pas.

Pour optimiser l'efficacité du système de classement l'identification visuelle des objets s'impose. Il peut être fait à l'aide de photos, d'images, de dessins ou de symboles tous les moyens qui aident les enfants à trouver et à remettre le matériel en place.

CONCLUSION

Les activités de routines sont aussi l'occasion pour l'adulte de parler à l'enfant et d'avoir un rapprochement plus intime avec lui. Durant ces temps et en lui posant des questions ouvertes telles que : *Que va-t-on manger aujourd'hui ? Qu'est-ce que c'est ? Comment s'appelle ta petite sœur ? Où sont tes chaussures ? Où vas-tu déposer ton sac*, il incitera les enfants à lui faire des réponses autres que oui ou non.

L'utilisation de comptines et de chants au cours des routines est une pratique langagière la plus bénéfique pour les enfants de cet âge. Non seulement elles sont utiles pour annoncer le début, la fin d'une routine ou pour suggérer le calme, mais de plus elles favorisent l'acquisition de nouveaux mots de vocabulaire, stimule l'écoute, les sons, la concentration et la mémorisation.

N.B : Ne pas oublier de porter une attention particulière aux enfants qui sont le plus effacés donc le moins enclin à parler !

BIBLIOGRAPHIE

Routines et transitions en services éducatifs : Nicole MALE NFANT. Edition : La Presse de l'université de LAVAL

L'enfant une approche Globale pour son développement : Joanne HENDRICK. Edition : La Presse de l'université du QUEBEC

L'enfant au cœur de nos actions : Denise BRICAULT. Edition la Girouette INC .

Sitographie et Bibliographie TPS **proposée par Mme Catherine Berdonneau**

Ministère de l'Éducation nationale La scolarisation des enfants de moins de trois ans à l'école maternelle <http://eduscol.education.fr/cid66737/lascolarisation-des-moins-de-trois-ans.html>

Ministère de l'Éducation nationale Scolarisation des enfants de moins de trois ans Circulaire du 18-12-2012
http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66627

ESEN La scolarisation des enfants de moins de trois ans
<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/detail-d-une-ressource/?idRessource=1430&cHash=c63c3599e4&p=1>

Ministère de l'Éducation nationale L'école maternelle Rapport n° 2011-108 (IGEN IGAENR)
http://media.education.gouv.fr/file/2011/50/2/2011-108_IGEN_IGAENR_216502.pdf
ou
http://media.education.gouv.fr/file/2011/54/5/2011-108-IGEN-IGAENR_215545.pdf

Ministère de la jeunesse, de l'éducation et de la recherche Pour une scolarisation réussie des tout-petits (Document d'accompagnement des programmes)
CNDP 2003 [cote BU 372.21 POU] également accessible (entre autres adresses institutionnelles) à <http://www2.cndp.fr/archivage/valid/43843/43843-7071-7029.pdf>

(“Il constitue toujours un outil de référence et un guide précieux pour les équipes pédagogiques concernées par l'accueil d'enfants de moins de trois ans.” <http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/index.php?post/2013/03/23/Pour-une-scolarisation-r%C3%A9ussie-des-tout-petits>)

D.E.P.P. La scolarisation à deux ans Éducation & Formation n° 82, 2012
http://cache.media.education.gouv.fr/file/82/32/5/DEPP_EetF_2012_82_Conditions_scolarisation_facteurs_reussite_scolaire_237325.pdf

Mission maternelle Val-de Marne Scolarisation des moins de trois ans
http://www.maternelle.ia94.ac-creteil.fr/pdf/2013_moins_3ans_dossier_pedagogique.pdf

Mission maternelle Val-de Marne Accueillir les enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle pour garantir les conditions d'une meilleure réussite
http://www.maternelle.ia94.ac-creteil.fr/pdf/2013_moins_3ans_cahier-des-charges.pdf

D.S.D.E.N. 62 L'accueil des moins de trois ans à l'école maternelle <http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/index.php?category/L-accueil-des-moins-detrois-ans>

D.S.D.E.N. Yonne Pour une scolarisation réussie des tout-petits (Cadre de référence pour la scolarisation des tout-petits)
<http://ia89.ac-dijon.fr/docs/mater-scol.pdf>

(cadre horaire, cadre humain, cadre de vie scolaire, cadre matériel, cadre pédagogique, l'alternance dans les activités à l'école maternelle, les quatre niveaux d'activités)

Accueillir les 2 ans à l'école maternelle
http://www.ac-grenoble.fr/savoie/mat/group_de/pdf/2ans.PDF

Écolier à deux ans
http://www.crdp-montpellier.fr/ressources/GER/Ger01_S0.htm

Centre d'analyses stratégiques Quel avenir pour l'accueil des jeunes enfants 2012
www.strategie.gouv.fr/.../2012-01-09-accueiljeunesenfants-na257.pdf

Centre d'analyse stratégique Actes du colloque Bien-être des jeunes enfants dans l'accueil et l'éducation en France et ailleurs 2011

<http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/colloquejeunesenfants2011.pdf>

Commission européenne Éducation et accueil de la petite enfance: permettre aux enfants de se préparer au mieux au monde de demain, 2011

<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0066:FIN:FR:PDF>

O.C.D.E. PISA à la loupe L'accès à l'enseignement préprimaire permet-il d'améliorer les résultats scolaires? 2011 [http://www.oecdilibrary.org/docserver/download/5k9h2r65tz47.pdf?](http://www.oecdilibrary.org/docserver/download/5k9h2r65tz47.pdf?expires=1368802760&id=id&accname=guest&checksum=6359C5361E8D0BC4A17D945443D04818)

<http://www.oecdilibrary.org/docserver/download/5k9h2r65tz47.pdf?expires=1368802760&id=id&accname=guest&checksum=6359C5361E8D0BC4A17D945443D04818>

A.G.I.E.M. Savoie Accueillir les 2 ans dans sa classe maternelle

http://educ73.ac-grenoble.fr/nectar/nectar_enseignant/docs_pedas/bcu93_2ans/index.php

BEN ALI L. La scolarisation à deux ans Éducation & Formation n° 82, 2012 pp. 19-30

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/82/31/2/DEPP_EetF_2012_82_Scolarisation_deux_ans_237312.pdf

BERDONNEAU C. Mathématiques actives pour les tout-petits Hachette 2005

BIGUET M.-N. Découvrir par le toucher avec les 2/3 ans Nathan 1997 [cote BU 372.21 BIG]

BON C., CHAUVEL D. Manuel des tout-petits Retz 2001 [cote BU 372.21 BON]

BOYSSON-BARDIES (de) B. Comment la parole vient aux enfants: de la naissance jusqu'à 2 ans Odile Jacob 1999

CAILLE J.-P. Scolarisation à 2 ans et réussite de la carrière scolaire au début de l'école élémentaire Éducation & Formation n° 60, 2001 pp. 7-18

[http://maternelles-ia62.etab.ac-](http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/public/moins_de_3_ans/Education_et_formation_2001_sco2ans_et_reussite_scolaire.pdf)

[lille.fr/public/moins_de_3_ans/Education_et_formation_2001_sco2ans_et_reussite_scolaire.pdf](http://maternelles-ia62.etab.ac-lille.fr/public/moins_de_3_ans/Education_et_formation_2001_sco2ans_et_reussite_scolaire.pdf)

ou http://www.educationprioritaire.education.fr/fileadmin/docs/education_prioritaire/maternelle_edu/EF60articleJPCaille.pdf

DELPY C.-J. (dir.) L'enfant de 2 ans est-il un élève? Érès 2002 [cote BU 372.21 ENF]

DESCHAUX J. Pour une scolarisation réussie des tout-petits à l'école maternelle IUFM de Grenoble, site de Privas, 2006

<http://www.grenoble.iufm.fr/privas/ressourPedag/SCOLARISATION%20DES%20%20ANS%20deschaux.pdf>

(Pistes pratiques pour l'accueil, nécessité de formation, choix des compétences à travailler, modalités de suivi-évaluation)

EL HAYEK C. (coord.) Petite enfance, éveil aux savoirs La Documentation Française 1992 [cote BU 372.21 PET]

FERRAND M.-F., FAURY C (coord.) Les 2-3 ans à l'école ? C.R.D.P. Lyon, 2003

FLORIN A. L'école à deux ans ? Revue Diversité n° 170, 2012

FLORIN A. La scolarisation à 2 ans et autres modes d'accueil, INRP, 2000

FLORIN A. Les modes de garde à deux ans. Qu'en dit la recherche? 2013

http://cache.media.eduscol.education.fr/file/maternelle_moins_de_3_ans/71/4/rapport_Agnes_Florin_Modes_de_garde_deux_ans_vd_238714.pdf

GAUZENTE G et GANTELET A. Une école pour les tout-petits. Hachette Education. 2004

GENEIX N., CHARTIER L. (coord.) Petite enfance: enjeux éducatifs de 0 à 6 ans E.S.F. 2007 [cote BU 372.21 GEN]

HOUDÉ O. La psychologie de l'enfant P.U.F. 2011

- KAIL M., FAYOL M. L'acquisition du langage, tome 1 : le langage en émergence de la naissance à 3 ans P.U.F. 2000
- LEZINE I., BRUNET O. Le développement psychologique de la première enfance P.U.F. 1965 (épuisé?)
- MOREAU-METIVET M. Logique et premières notions mathématiques avec les 2/3 ans Nathan 2003 [cote BU 510.70 MOR]
- MOULAT-VIGIER A.-M. Vivre ensemble avec les 2/3 ans Nathan 2004 [cote BU 372.21 MOU]
- PRADEL N. À l'école à deux ans, pourquoi pas? Hachette 1994 [cote BU 372.21 PRA]
- SCHEU R. Dix questions sur l'accueil des moins de trois ans à l'école maternelle
http://www.crdp-strasbourg.fr/maternelle/dossiers_tra/tra_2ans/documents/dix.pdf
- WARREN M. La scolarisation des enfants de deux ans – entre politique nationale et enjeux territoriaux Revue Diversité n° 170, 2012
- L'accueil des tout-petits à l'école maternelle CD-ROM CRDP de Haute-Normandie 2001 (anon.) Faut-il développer la scolarisation à deux ans Éducation & Formation n° 66, 2003 pp. 7-12
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/dpd/revue66/question1.pdf>
- Accueillir des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle (sitographie)
http://www.crdp-strasbourg.fr/maternelle/dossiers_tra/tra_2ans/
- Accueillir des enfants de moins de 3 ans à l'école maternelle (coll. 2001)
http://www.crdp-strasbourg.fr/maternelle/dossiers_tra/tra_2ans/#section1
- Réussir l'accueil des enfants de moins de 3 ans (s. d., anon.)
http://www.crdp-strasbourg.fr/maternelle/dossiers_tra/tra_2ans/2ans5.php?parent=9
- L'accueil des deux ans, Les conditions de scolarisation (s. d., anon.)
<http://www5.ac-lille.fr/~iabully/file/maternelle/lesconditionsdescolarisation.pdf>
- JARRAUD F. Maternelle Peillon relance la scolarisation à 2 ans Le Café Pédagogique 2013
- U.N.A.F. La scolarisation des enfants de deux à trois ans 2013

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du Groupe « Experts Maternelle » dont le professionnalisme, l'enthousiasme et la générosité contribuent à enrichir la réflexion et l'action dans la mise en œuvre des conditions favorables à l'accueil et à la scolarisation des jeunes enfants.*

Je souligne la précieuse collaboration de Monsieur Le Directeur, Mesdames et Messieurs les psychomotriciens du CAMPS « RENE HALTEBOURG » qui ont compris notre volonté d'assurer la nécessaire adaptation de l'école aux besoins et au développement de l'Enfant.

Membres :

- Madame RATEL Annick, infirmière puéricultrice, Directrice de la crèche de Petit-Paris (Basse-Terre)
- Madame LALANDE Anne, Médecin de PMI
- Madame DUBOIS-AIRA Claude, Médecin Scolaire
- Madame ELSO Myriam, Psychologue clinicienne, Psychologue des écoles
- Madame NADESSIN Brigitte, Conseillère Pédagogique (Circonscription de Sainte-Rose)
- Madame DRYMON Nicole, Conseillère Pédagogique (Circonscription de Baie-Mahault)
- Madame PIERRE-JOSEPH Elmira, Enseignante Maître-Formateur (Pointe à Pître)
- Madame CABALD Anne-Marie, Enseignante Maître-Formateur (Petit-Bourg)
- Madame JEAN-CHARLES Brigitte, Conseillère Pédagogique Départementale Maternelle
- Madame FRACHET Claudette, Conseillère Pédagogique Départementale Maternelle
- Madame KAAKIL-TALABA Rachel, IEN Maternelle

